

Bulletin d'histoire politique

Le Ralliement créditiste de Camil Samson et la tentation de la troisième voie

Frédéric Boily



Volume 22, Number 2, Winter 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1021994ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1021994ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Boily, F. (2014). Le Ralliement créditiste de Camil Samson et la tentation de la troisième voie. *Bulletin d'histoire politique*, 22(2), 176–188.
<https://doi.org/10.7202/1021994ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2014

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Le Ralliement créditiste de Camil Samson et la tentation de la troisième voie¹

FRÉDÉRIC BOILY

*Professeur agrégé de science politique
Université de l'Alberta*

Quelques jours avant la fin de l'année 2012, nous avons appris la disparition de l'ancien chef du Ralliement créditiste, Camil Samson. Ceux qui l'ont côtoyé ont bien entendu évoqué le « style Samson », celui du politicien de la « vieille école » qui, habile tribun, enflammait son auditoire par sa verve colorée et autres images évocatrices à la limite du burlesque qui ont fait le délice des humoristes². La première ministre Pauline Marois a quant à elle parlé d'un « homme politique incomparable »³. Incarnation d'une époque révolue, les politiciens de ce style ont bel et bien disparu et c'est pourquoi certains ont alors dit « qu'une page d'histoire du Québec et du folklore »⁴ avait été tournée.

À première vue, le Ralliement créditiste que Samson a dirigé à partir de 1970 a peu pesé sur la dynamique d'ensemble de la vie politique québécoise. Pourtant, un regard plus attentif à l'ensemble du phénomène montre que la mouvance créditiste a été partie prenante de la politique provinciale et fédérale pendant une quarantaine d'années⁵. En effet, les partisans de cette idéologie ont fait sentir leur présence dès les années 1930 avec la Ligue du crédit social (1936), l'Union des électeurs (1939) et surtout avec les résultats électoraux de Réal Caouette obtenus au tournant des années 1960 lorsque prévalait un contexte d'instabilité politique⁶. En 1962, la députation de 26 élus du Québec (30 au total au Canada) permettait aux créditistes de détenir la balance du pouvoir à la Chambre des communes.

À ce titre, le créditisme a fait pleinement partie de la tradition politique du Québec et c'est pourquoi il est possible, comme nous le verrons dans la troisième section de l'article, de réinsérer l'aventure du Ralliement créditiste, qui s'est aussi appelé Parti créditiste, en 1973 et Parti démocrate créditiste en 1980, à l'intérieur de ce qu'on peut appeler la tentation

« ni-niste » et protestataire québécoise. Cette tentation consiste, pour une formation politique, à se présenter comme un parti qui, bien campé sur le centre, n'est ni de droite ni de gauche et qui, face aux questions constitutionnelles, dénonce à la fois le « fédéralisme inconditionnel » et le « souverainisme buté ». Nous verrons pourtant que cette position du « vivre au centre ou crever aux extrêmes »⁷, pour reprendre le titre d'un document créditiste, se révélait inconfortable parce que le parti avançait un ensemble plutôt hétéroclite d'idées associées au conservatisme, au créditisme et au populisme (première section). Voilà qui n'était certainement pas étranger aux insuccès électoraux du parti (deuxième section) ou à son « infortune politique », pour reprendre l'expression d'un historien qui désignait ainsi les médiocres résultats électoraux des partis de droite après les années 1960⁸.

Populisme, créditisme et conservatisme

Le premier élément à relever à propos du Ralliement créditiste concerne la construction de l'image du chef, laquelle empruntait au style populiste, plus précisément à ce qu'on peut appeler le populisme protestataire. Le populisme peut en effet se présenter selon deux grandes formes⁹. La première est celle du populisme protestataire qui propose un discours dénonçant, non sans virulence, les élites en place. Ces dernières sont alors accusées de contrôler un système fonctionnant à leur seul profit au détriment de celui du peuple. Les populistes affirment que le peuple n'est pas convenablement représenté, que les élites agissent seulement pour leurs « petits copains ». Tout en dénonçant la confiscation du patrimoine national, les populistes protestataires ne cherchent donc pas à renverser la démocratie parlementaire, les populistes prétendant au contraire mieux représenter le peuple. La deuxième forme, celle du populisme identitaire, ne se contente pas de dénoncer les élites puisque dans cette variante (parfois appelé national-populisme), on fustige les « autres », une catégorie aux frontières floues comprenant les immigrants, les Arabes, les musulmans, les Juifs, etc. Les « autres » se voient accusés de corrompre, au plan identitaire, le peuple¹⁰. Cette forme de populisme a émergé avec force à partir des années 1980 avec la montée du Front national, en France¹¹.

Si le populisme identitaire qui dénonce l'immigration et ses effets néfastes se révélait absent des documents créditistes, le parti de Camil Samson ne naviguant pas dans les eaux de la dénonciation des flux migratoires, par contre, celle de la protestation était bien présente. En effet, le chef créditiste se dépeignait sans difficulté comme un homme du peuple aux origines modestes, comme on pouvait le lire dans un petit livre hagiographique, *Camil Samson et le défi créditiste*¹². Édité par le parti pour faire connaître les idées défendues par le chef, on insistait particulièrement sur

«ses humbles origines», sur le fait qu'il n'appartenait pas aux «classes privilégiées» et sur son appartenance au milieu régional en rappelant sa naissance à Shawinigan jusqu'à son déménagement en Abitibi, ainsi que ses nombreux métiers (travailleur sur les chemins de fer en Ontario, travailleur forestier et dans les mines ou encore vendeur d'automobiles¹³). Se présentant sous les dehors de l'homme du commun, le chef créditiste disait préférer, lorsqu'il était en voyage, «casser la croûte dans les petits restaurants longeant la route, où il est susceptible de rencontrer les gens du peuple, les ouvriers et les collets blancs»¹⁴. Or c'est ce politicien «près du peuple» qui se «rebellait» contre une évolution politique jugée néfaste, au nom d'un peuple opprimé ou, en reprenant une expression populaire tirée d'un document créditiste, pour défendre le «peuple [qui] se fait bouffer»¹⁶. Les ingrédients essentiels de la protestation populiste faisaient donc partie de la recette politique du créditisme provincial.

Au-delà du style résolument populiste, le Ralliement créditiste défendait également les principales idées de l'idéologie du Crédit social, encore qu'en entrevue en 2007, Samson confiait que, dans les années 1960, c'est la verve de Réal Caouette, dont il «buvait» les paroles, qui l'enthousiasmait plutôt que le programme créditiste. Peut-être que devant le discrédit jeté aujourd'hui sur les idées créditistes, Samson voulait sans dissocier¹⁷. Cela dit, rappelons que cette idéologie avait connu son heure de gloire, en Alberta, sous la direction de William «Bible Bill» Aberhart et Ernest Manning, qui s'était hissé au pouvoir en 1935 pour y demeurer jusqu'en 1971, devenant ainsi l'une des dynasties les plus durables de la vie politique canadienne. À l'origine, le créditisme avait un caractère réformateur plutôt étonnant, par exemple avec le contrôle des institutions financières. On voulait aussi accorder aux individus un dividende de base, ce qui aurait impliqué un contrôle des prix des denrées essentielles avec l'établissement d'un «juste prix»¹⁸. Il s'agissait de relancer la consommation en s'attaquant au système financier qui, croyait-on, manipulait le crédit à son seul avantage.

C'est accompagné des partisans du Ralliement national qui, à l'image de Fabien Roy, n'avaient pas accepté que leur formation menée par Gilles Grégoire succombe, en 1968, à l'idée de regrouper les souverainistes¹⁹, que le Ralliement créditiste se lance dans la bataille électorale de 1970 pour promouvoir certaines idées du Crédit social, notamment celle d'offrir un dividende à l'ensemble de la population. Plus près des idées créditistes que de l'option souverainiste²⁰, on expliquait que la notion de salaire se révélait maintenant, à «l'ère post-industrielle», un anachronisme qui ne permettait pas de déterminer la «juste distribution des biens et des services»²¹. Conséquemment, il fallait réformer en profondeur le système monétaire: «Nous considérons que chaque individu est l'héritier du patrimoine matériel accumulé par le travail, l'habileté et l'esprit d'invention de

ses devanciers et qu'en foi de quoi, chaque individu devrait recevoir, en plus de son salaire, un dividende social. Essentiellement c'est là la doctrine du Crédit social»²². Cela devait se traduire par la création d'un revenu annuel garanti, une politique que le Ralliement créditiste appuyait²³. Notons que cette idée n'appartient pas en propre à la gauche ou la droite puisqu'elle est aujourd'hui défendue par ceux qui trouvent que l'État-providence n'arrive plus à suffire à la tâche comme elle est aussi parfois avancée par ceux qui, à gauche, espèrent une meilleure redistribution des fruits du travail.

Cela dit, il faut aussi situer le projet d'ensemble créditiste dans la tradition politique du Québec, les idées véhiculées par la formation de Camil Samson relevant tout autant de l'univers de la droite conservatrice québécoise que de celui du Major Douglas, l'ingénieur-inventeur de la doctrine. Le Ralliement créditiste s'inscrivait dans une veine de pensée qui s'inquiétait grandement de l'évolution prise au cours des années 1960 par la société québécoise, une critique qui se faisait déjà entendre depuis les années 1950, comme l'a montré l'historien Xavier Gélinas²⁴. C'est entre autres choses ce que nous pouvons lire dans le nouvel organe (*L'Ordre nouveau*) que le Crédit social a créé dans un contexte de crise, soit en novembre 1970, pour diffuser ses idées auprès de ses partisans.

Dans la revue, qui a paru seulement quelques numéros, Camil Samson expliquait, avec une plume moins agile que le verbe, que l'objectif était de doter son mouvement d'une nouvelle publication qui permettrait aux membres du parti de tisser «des liens permanents», tout en sensibilisant «les classes pensantes de la population au phénomène créditiste dans le monde»²⁵. Quelques textes permettaient de voir que le pouls politique du créditisme battait aussi au rythme du conservatisme, notamment ceux reprenant le thème de la société qui s'en va à vau-l'eau.

C'est que les créditistes provinciaux ne disaient pas seulement que les choses vont mal, comme le plaide n'importe quel parti voulant remplacer celui qui est au gouvernement. En effet, on insistait sur l'idée d'une dégradation plus pernicieuse de ce qui faisait la substance de la société. À lire le premier numéro de la revue, les fondations mêmes du Québec apparaissaient vermoulues et il n'y avait guère plus besoin de trouver de preuves pour s'en convaincre :

Vivant au milieu des désordres qui perturbent le monde, dans tous les domaines : sociaux, politiques, économiques, moraux et que sais-je encore, il est normal que l'humanité recherche un nouvel équilibre avec les moyens pouvant assurer son bonheur relatif. Nul pays n'échappe au désordre. Pas plus le Québec que les autres. Point n'est besoin de dresser un bilan détaillé du désordre installé de plus en plus profondément et confusément dans la société. Le vivant quotidiennement nous en sommes tous les victimes inconscientes²⁶.

Cette dimension du message créditiste, bien ancrée dans l'idéologie de la droite conservatrice, reprenait l'idée que l'ensemble du corps social dépérissait et que le besoin de trouver des « remèdes » devenait impérieux pour renverser la tendance. Car s'il y avait « maladie », c'est parce que, à un moment où l'autre de l'histoire, la société s'était éloignée des principes traditionnels ou divins qui assuraient la bonne santé de l'organisme. Présent dans les écrits créditistes, le message de la droite conservatrice s'articulait à l'idée que les transformations sociales devenaient si compliquées qu'il fallait des traitements de chocs : « La société [...] est devenue tellement complexe que les remèdes à la petite semaine ne peuvent plus lui apporter d'amélioration sensible et durable »²⁷. Ici, on retrouvait une idée chère aux conservateurs, celle d'un environnement social rendu incontrôlable par la complexité grandissante de la société. Ce diagnostic ne relevait pas nécessairement de l'univers conservateur : un homme de gauche aurait pu tenir un tel langage, mais en arrivant à la conclusion qu'il fallait un remède (étatique) de cheval pour renverser la vapeur et corriger la situation.

Or pour rétablir la situation, les créditistes voulaient que la société revienne à l'ordre naturel qui en était le fondement et qui permettait à l'homme de vivre dans la liberté : « L'homme, né pour la liberté, la sécurité et la dignité, ne peut accepter de vivre dans la contrainte, l'insécurité et le désordre. Toutes choses contraires à l'*ordre naturel* [italiques F.B.] engendré par la *loi naturelle de la création* [italiques F.B.] »²⁸. C'est ainsi que la thèse d'un désordre social ambiant ne reposait pas seulement sur celle voulant que les choses se dégradent, comme il est coutume de le dire du côté de l'opposition face au gouvernement sortant. L'« explication » atteignait une autre dimension (spirituelle) en identifiant une cause perçue comme plus profonde. Fondamentalement, le désordre régnait parce que les hommes s'étaient éloignés de la loi naturelle et de ses préceptes, ce qui était admettre la nécessité de revenir à une conception de la vie reposant sur les enseignements de cette loi, gage d'ordre et de survie de la collectivité.

L'auteur poursuivait en affirmant que d'aucuns avaient pu se laisser séduire par de vieux mirages, d'un côté les chimères du libéralisme économique, de l'autre les illusions du socialisme. Toutefois, les deux se révélaient un échec, l'un étant un « désordre tyrannisant » (libéralisme), l'autre une « tyrannie désordonnée » (socialisme). Dans les deux cas, des erreurs lourdes parce que l'on avait nié d'un côté comme de l'autre l'idée d'une loi naturelle garantissant l'ordre de la société. Encore faut-il cependant mentionner que les créditistes affirmaient aussi que la cause des troubles sociaux se trouvait en partie dans l'iniquité économique qui créait les conditions favorables au désordre. C'est pourquoi on disait que l'ordre social devait être plus égalitaire et que, dans un même mouvement, on dénonçait les « deux capitalismes outranciers », les capitalistes individualistes de

la libre entreprise et les capitalistes d'État, qui asservissaient chacun à leur manière le peuple²⁹. Cette dimension critique à propos du capitalisme et du libéralisme se trouve souvent passée sous silence en raison de la vacuité de leurs solutions, mais c'est pourtant elle qui explique l'appréciation parfois sympathique de la philosophie créditiste par certains intellectuels, comme le Père Georges-Henri Lévesque qui, dans les années 1930 au début du mouvement créditiste albertain, en évaluait positivement le message³⁰.

Cela étant dit, le Ralliement créditiste avançait aussi une conception de l'ordre entendu au sens commun du terme. En effet, l'idée d'un désordre grandissant pouvait d'autant plus sembler crédible que la crise d'octobre de 1970 venait à peine de connaître son dénouement, sans parler de l'agitation étudiante de mai 1968. À cet égard, les créditistes louaient «la conduite des autorités», laquelle était présentée comme «logique et justifiée»³¹. En fait, ils estimaient même avoir prévu ce qui était pour se passer, tout comme ils prétendaient être les premiers à avoir sonné l'alarme en dénonçant les publications révolutionnaires qui promouvaient ouvertement «la propagande en faveur du castrisme et du maoïsme»³². En d'autres termes, le parti de Camil Samson cherchait à prendre une partie du crédit pour l'intervention contre le Front de libération du Québec.

Au total, le Ralliement créditiste présentait ainsi une mixture idéologique plutôt hétéroclite qui mélangeait populisme, créditisme et conservatisme, tout en tentant de se frayer un chemin entre «l'illusion socialiste» et la «chimère libérale» (nous y reviendrons plus loin). Au début des années 1970, ce message s'avérait toutefois peu susceptible de séduire une nouvelle génération politique qui se retrouvait du côté du Parti québécois, d'autant plus que le message créditiste avait connu son heure de gloire. En effet, quoique les créditistes soient demeurés au pouvoir en Colombie-Britannique jusqu'au début des années 1990, le bastion idéologique du créditisme, en Alberta, venait de tomber, en 1971, sous les coups de boutoir des conservateurs de Peter Lougheed. Dans ce contexte, la modestie des résultats électoraux, comme nous allons maintenant le voir, ne pouvait guère surprendre.

Un impact électoral marginal

À partir des années 1960, le système partisan québécois a vu se multiplier, à droite comme à gauche, les petites formations politiques à l'existence souvent éphémère³³. Le parti de Camil Samson s'inscrivait dans cette dynamique. En effet, le Ralliement créditiste a vu le jour au tournant des années 1970 afin de répéter les «succès» électoraux des créditistes fédéraux de Réal Caouette. Au plan électoral, le Ralliement créditiste n'a toutefois jamais exercé une influence déterminante, tant s'en faut, ne parvenant

pas à remplacer l'Union nationale qui constituait son principal adversaire du côté droit. Tout au plus fut-il un facteur mineur de perturbation puisque l'impact du vote pour l'Union nationale sur le Parti libéral du Québec au moment de l'élection de 1976 a été plus important dans la défaite libérale. Le vote stratégique des électeurs libéraux déçus a surtout joué en faveur de la formation unioniste plutôt que pour les créditistes³⁴. Sans Camil Samson, il y a fort à parier que le Ralliement créditiste aurait définitivement sombré dans les brumes de l'oubli.

La plus grande réussite de cette formation, celle de recueillir 11 % des voix et 12 députés à l'élection de 1970, se trouvait atténuée par le fait que les attentes étaient plus élevées pour la nouvelle formation politique. Cela pourra surprendre, mais Réal Caouette et d'autres croyaient que la conjoncture du début des années 1970 s'avérerait favorable à l'émergence d'une aile provinciale. C'est que l'Union nationale se retrouvait minée à la fois par des problèmes de leadership et surtout par la loi 63 qui était « vivement contestée dans les milieux nationalistes francophones »³⁵. Ainsi, cette faiblesse des unionistes, conjuguée à la possibilité d'une percée souverainiste à Montréal, qui aurait affaibli le Parti libéral du Québec autour de 40 % des voix, laissait croire qu'une embellie créditiste était possible³⁶. On estimait que la nouvelle formation se retrouverait peut-être avec une trentaine de députés. Mais les décevants résultats de l'élection de 1970, qui survenaient peu avant que les créditistes ne perdent ailleurs (Alberta et Colombie-Britannique), montraient que la conjoncture n'était, après tout, pas si favorable. Le Ralliement créditiste a d'ailleurs perdu 10 députés à l'élection de 1973 avec 10 % dans le pourcentage des suffrages exprimés. Le parti a d'autant plus eu des difficultés à répéter ses résultats électoraux de 1970 qu'il a sombré dans les querelles intestines. En effet, le parachutage par Réal Caouette d'un ancien ministre fédéral, de surcroît libéral (Yvon Dupuis), pour briguer la direction du parti avait tout pour déplaire. Selon Fabien Roy, qui a été député pour le parti en Beauce, « [t]ous les créditistes » se rappelaient que Dupuis avait été celui qui avait démoli, à la télévision, le programme des créditistes fédéraux³⁷. Après avoir été écarté par Dupuis, Fabien Roy, un autre membre important, a quitté le parti après l'élection de 1973, la tension ne cessant de monter entre lui et son chef Camil Samson. Une fois déclenché, le « processus schimastique »³⁸, pour reprendre l'expression d'André Bernard, ne s'est plus arrêté, les querelles reprenant de plus belle entre créditistes de toute obédience.

En fait, les problèmes que le Ralliement créditiste devait surmonter étaient plutôt nombreux. Au plan de la lutte partisane, la formation créditiste se trouvait face à un adversaire de taille avec le PLQ qui cherchait à occuper le centre droit de l'échiquier politique³⁹, tout comme il affrontait un autre parti de droite qui, après ses beaux jours, tentait tant bien que mal de demeurer une force politique de premier plan. Si l'inéluc-

table déclin unioniste était commencé depuis l'élection de 1973, il n'empêche que ce parti s'était trouvé, pour l'élection de 1976, un chef assez efficace en Rodrigue Biron. Ainsi, le côté fédéraliste et de droite restait éclaté entre le Parti libéral du Québec, l'Union nationale, le Ralliement créditiste et le Parti national populaire, aujourd'hui oublié⁴⁰, plusieurs formations rivalisant pour occuper la même niche politique. Or dans un système politique où le bipartisme fait preuve de ténacité, pour le dire comme le politologue Réjean Pelletier⁴¹, il devenait fort probable qu'un seul des trois partis (Union nationale, Parti libéral et Ralliement créditiste) demeurerait une option crédible au Parti québécois, ce dernier ayant monopolisé le pôle souverainiste et le centre gauche. C'est dans ce contexte que le parti créditiste a continué à s'effondrer avec seulement 4,6 % des suffrages et un seul député⁴², deux si on compte Fabien Roy, créditiste notoire élu sous la bannière du Parti national populaire, ne contribuant que marginalement, comme nous l'avons dit plus haut, à la défaite du PLQ en 1976.

Si le Ralliement créditiste apparaissait comme étant le parti ayant le moins de chance de demeurer une option politique viable, c'est notamment parce qu'il représentait une autre génération, ce qu'illustrait d'ailleurs son équipe de députés. En effet, un examen sommaire des députés créditistes élus en 1970 montre qu'ils étaient pour la plupart de petits commerçants ou entrepreneurs, issus du milieu régional et rural. Peu d'entre eux avaient poursuivi des études supérieures, un seul ayant, semble-t-il, complété des études universitaires en sciences humaines (Yvon Brochu, député de Richmond était psychologue scolaire). La presque totalité d'entre eux paraissait d'abord avoir milité avec les créditistes fédéraux, par exemple en tant qu'organiseurs de campagnes⁴³. Cette sociologie des candidats se conformait à l'ancrage électoral du parti qui a essentiellement rencontré du succès dans des circonscriptions rurales ou régionales, notamment l'Abitibi.

C'est d'ailleurs ce qui faisait dire au politologue Réjean Pelletier, interrogé par le journaliste Michel Corbeil, que le scrutin de 1970 se révélait le dernier où le vote rural avait compté vraiment puisque les 11 % des voix avaient assuré 12 députés aux créditistes contre 7 députés pour le Parti québécois, mais avec 23 % de suffrages exprimés en leur faveur⁴⁴. Ce n'était cependant qu'une question de temps avant que le Parti québécois ne réalise le plein de votes en milieu urbain, et ne s'impose dans certaines régions pour devenir un parti générationnel⁴⁵. C'est précisément ce que l'élection générale de 1981 a confirmé, soit l'imposition du bipartisme avec la disparition de l'Union nationale et du Ralliement créditiste de la carte électorale, les deux échouant à incarner une « troisième voie »⁴⁶.

La tentation de la troisième voie: du Ralliement créditiste à la Coalition Avenir Québec

Comme nous l'avons déjà mentionné, le Crédit social renouait en effet à sa manière avec une idée chère aux conservateurs des années 1930, celle consistant à identifier une « troisième voie » entre libéralisme et socialisme ou entre souverainisme (perçu comme étant à gauche) et fédéralisme (plutôt vu comme de centre droit). C'est l'idée développée par Louis Tardivel dans un éditorial de *L'Ordre nouveau*, où il demandait s'il fallait être de gauche ou de droite. Ni à gauche, ni à droite, assenait-il, puisque les deux catégories étaient devenues tout simplement obsolètes. D'un côté, l'économie politique libérale avait montré, depuis Adam Smith, les preuves de son inefficacité puisqu'elle avait conduit à l'émergence du « capitalisme concentrationnaire ». De l'autre, le communisme ne s'avérait pas mieux puisque, « sorti du cerveau du juif allemand Karl Marx », il a voulu changer la civilisation actuelle, tout en échouant misérablement dans cette entreprise⁴⁷. D'où la troisième voie créditiste, seule planche de salut encore disponible, croyait-on.

Le chef Camil Samson lui aussi revenait sur la nécessité de se situer au « centre », mais en disant cette fois qu'il se révélait essentiel de trouver une voie entre le « fédéralisme inconditionnel » et le « séparatisme suicidaire ». Il préconisait une autre idée, celle voulant que le Québec ait obtenu un « statut spécial » qui aurait permis au gouvernement provincial de reprendre le contrôle du « crédit », de la « fiscalité directe » ainsi que du « commerce » et de « l'immigration »⁴⁸. Le chef créditiste poursuivait en donnant en exemple la situation particulière de Porto Rico : « Si Porto Rico en tant qu'État libre et associé aux États-Unis, a réussi grâce à son "statut spécial", à progresser au point de susciter l'envie de plusieurs autres États, quels espoirs nous sont permis au Québec ? »⁴⁹. Cela dit, face au projet du Parti québécois, celui du Crédit social qui donnait en exemple Porto Rico apparaissait plutôt comme étant un renoncement et non un projet mobilisateur.

Cette tentation « ni-niste » de se situer ni à gauche, ni à droite et de n'être ni souverainiste, ni fédéraliste est, pour tout dire, bien présente dans l'histoire de la droite québécoise post-1960. En ce sens, le Ralliement créditiste s'installait dans un courant plus large de protestation de ces petites formations politiques qui ont tenté de se faire une place au soleil sans y parvenir, comme avec le Ralliement national que l'historien Xavier Gélinas a dépeint, et dont certains membres, comme nous l'avons mentionné, ont d'ailleurs participé à la création du Ralliement créditiste⁵⁰. Le créditisme représentait une des multiples manifestations de colère protestataire contre une évolution politique jugée négative ou qui allait dans la mauvaise direction. Ainsi compris, le Ralliement créditiste n'incarnait pas

seulement un accident de parcours dans la vie politique québécoise. Car ces moments de protestation ne sont pas si passagers qu'ils le semblent. Au contraire, l'histoire politique québécoise des années 1960 à aujourd'hui comporte son lot d'épisodes où un tiers parti cherche à canaliser, avec des succès variables, le mécontentement d'une partie de l'électorat pour graviter en dehors des canaux établis du bipartisme.

Cette façon de faire a été récemment réactualisée par l'Action démocratique du Québec qui, au cours des années 2000, a voulu s'installer hors des cadres établis qui structuraient la politique québécoise, y parvenant presque lors de l'élection provinciale de 2007 lorsque le parti a formé l'Opposition officielle. C'est qu'après avoir courtisé l'électorat avec un programme axé sur la droite au moment de l'élection provinciale de 2003, et qui avait finalement rencontré peu de succès électoral, le parti avait choisi, notamment en profitant de ce qui a été appelé la « crise » des accommodements raisonnables, de donner plus d'importance à la troisième voie autonomiste, pour l'élection de 2007. En fait, le chef adéquiste, Mario Dumont, a constamment présenté sa formation politique sur un mode de rupture avec le modèle québécois, c'est-à-dire en prétendant rejeter le fédéralisme et le souverainisme pour embrasser l'autonomisme. Récusant la structure du système politique en place, celle articulée autour du couple souverainiste/fédéraliste, le programme adéquiste assenait que « [l]e duel des péquistes et des libéraux a déjà bien trop duré »⁵¹. Le message avançait l'idée d'une lassitude citoyenne pour les « vieux » discours et c'est pourquoi on proposait de se situer au-delà du duel opposant les « vieux » partis. Toutefois, l'autonomisme préconisé par la formation adéquiste se voulait plus à droite qu'à gauche, car on y trouvait une volonté de restreindre le rôle d'un État québécois devenu, croyait-on, trop gourmand en matière fiscale⁵². Mais comme la formation créditiste auparavant, l'ADQ avait une équipe parlementaire qui, bien que plus nombreuse, apparaissait toujours moins forte et expérimentée que celle des deux grands partis, ce qui sera fatal à l'ADQ, à l'élection provinciale de 2008.

Plus récemment, la Coalition Avenir Québec (CAQ) de François Legault constitue la dernière manifestation en date qui incarne, du côté droit, cette tradition de révolte politique contre l'ordre (partisan) établi. Certes, la CAQ n'est pas exclusivement une formation de droite, le parti de François Legault montrant un visage ambigu en matière de position idéologique. Il s'agit d'une formation qu'on peut qualifier de centre droit, mais sachant aussi écrire de la « main gauche » pour attirer des électeurs centristes⁵³, c'est-à-dire qui mélange les perspectives de droite, avec la lutte contre la bureaucratie avec des coupes de 600 millions pour Hydro-Québec, et de gauche, avec la demande du chef caquiste que la Caisse de dépôt augmente à 25 % sa participation dans les compagnies québécoises⁵⁴. On peut penser que les créditistes y auraient vu là une dérive « gauchiste »,

eux qui, comme Fabien Roy, accusaient le premier ministre Bourassa d'être un « socialiste » et de vouloir doubler les péquistes sur la gauche⁵⁵. Cela dit, en absorbant l'ADQ, la CAQ a aussi ingurgité l'idée qu'il fallait sortir des « vieilles chicanes » constitutionnelles entre souverainistes et fédéralistes, ce que François Legault a répété à satiété lors du dernier scrutin provincial de 2012 et qu'il continue de dire aujourd'hui⁵⁶. Voilà qui place d'emblée les caquistes dans cette mouvance « ni-niste », ce qui leur a d'ailleurs valu de féroces critiques⁵⁷, qui, au-delà des éléments programmatiques comme tels, propose de se tenir à égale distance des bornes politiques du « fédéralisme inconditionnel » et du « séparatisme ».

Ainsi, à intervalles réguliers dans l'histoire des élections québécoises, on peut entendre plus ou moins explicitement de la part d'une portion de l'électorat un « C'est assez ! », pour le dire comme François Legault de la CAQ lors de l'élection provinciale de septembre 2012. Ce qui caractérise idéologiquement ces formations politiques, c'est qu'elles tentent de se frayer un chemin de traverse au sein du système bipartisan. En ce sens, il existe une parenté entre des formations comme le Ralliement créditiste, l'Action démocratique du Québec, sans oublier la Coalition Avenir Québec sous la forme d'un même air de famille idéologique, plus ou moins prononcé, de droite quant à la position adoptée à l'égard du modèle québécois et un même rejet du bipartisme entre souverainisme et fédéralisme, le tout étant chevillé à l'idée que l'évolution de la société québécoise a pris une tournure néfaste qu'il est nécessaire de freiner. L'expérience montre cependant que ces aventures politiques sont difficilement rentables électoralement.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Je remercie le personnel de la bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec de m'avoir fourni des documents du Ralliement créditiste et qui ont permis la rédaction de cet article. Un mot également aux évaluateurs pour leurs suggestions qui ont permis de bonifier le texte.
2. Michel Corbeil, « Un tribun qu'on prenait plaisir à écouter », *La Presse*, 22 décembre 2012.
3. La Presse canadienne, « L'ex-politicien Camil Samson est décédé », *Le Devoir*, 20 décembre 2012, p. A3.
4. *Ibid.*
5. Pour un aperçu, voir Frédéric Boily, *Le conservatisme au Québec. Retour sur une tradition oubliée*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, p. 102-108.
6. Maurice Pinard, *The Rise of a Third Party. A Study in Crisis Politics*, New Jersey, Prentice-Hall, 1971, p. 4-5.
7. Camil Samson, *Vivre au centre ou crever aux extrêmes*, sans éditeur, 1976.
8. Michel Sarra-Bournet, « L'infortune politique de la droite québécoise après 1960 », dans Linda Cardinal et Jean-Michel Lacroix (dir.), *Le conservatisme. Le Canada et le Québec en contexte*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2009, p. 177.

9. Frédéric Boily, *Mario Dumont et l'Action démocratique du Québec. Entre populisme et démocratie*, Québec, PUL, 2008.
10. Frédéric Boily, « Aux sources idéologiques du Front national: le mariage du traditionalisme et du populisme », *Politique et sociétés*, vol. 24, no. 1, 2005, p. 23-47.
11. Pierre-André Taguieff, *Le nouveau national-populisme*, Paris, CNRS éditions, 2012.
12. Sans auteur, *Camil Samson et le défi créditiste*, Québec, Les éditions du Griffon, 1970.
13. *Ibid.*, p. 10-18.
14. *Ibid.*, p. 18.
15. *Ibid.*
16. Camil Samson, *op. cit.*, p. 3.
17. On peut consulter l'entrevue sur le site de l'Assemblée nationale du Québec, dans la série *Mémoires de députés*, <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/samson-camil-5279/biographie.html>.
18. Frédéric Boily, *La droite en Alberta. D'Ernest Manning à Stephen Harper*, Québec, PUL, 2013, p. 33-42.
19. L'ancien député disait ne pas pouvoir s'asseoir aux côtés de René Lévesque et « ses sympathisants gauchistes ». Fabien Roy, *Député à Québec et à Ottawa... mais toujours Beauceron*, Québec, Éditions du Septentrion, 2005, p. 77.
20. Vincent Lemieux, *Les partis générationnels au Québec. Passé, présent, avenir*, Québec, PUL, 2011, p. 66.
21. *Camil Samson et le défi créditiste, op. cit.*, p. 68.
22. *Ibid.*, p. 68.
23. *Ibid.*, p. 96-97.
24. Xavier Gélinas, *La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille*, Québec, PUL, 2007.
25. Camil Samson, « Éditorial, Pourquoi un journal », *L'Ordre nouveau*, no. 1, novembre 1970, p. 1.
26. « Pourquoi un Ordre nouveau », *L'Ordre nouveau*, no. 1, novembre 1970, p. 7.
27. *Ibid.*
28. *Ibid.*
29. Camil Samson, *Vivre au centre ou crever aux extrêmes, op. cit.*, p. 2.
30. Jean-François Simard et Maxime Allard, o. p. (dir.), « Crédit social et catholicisme! », *Échos d'une mutation sociale. Anthologie des textes du Père Georges-Henri Lévesque*, o. p., précurseur de la Révolution tranquille, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2011, p. 207-223.
31. *Camil Samson et le défi créditiste, op. cit.*, p. 106.
32. *Ibid.*, p. 107.
33. Paul-André Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930, tome II*, Montréal, Boréal, 1989, p. 712.
34. Vincent Lemieux, *op. cit.*, p. 58.
35. Paul-André Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930, tome II, op. cit.*, p. 604.
36. André Bernard, *Québec: élections 1976*, Montréal, Cahiers du Québec/Hurtubise HMH, 1976, p. 121.

37. Fabien Roy, *Député à Québec et à Ottawa... mais toujours Beauceron*, *op. cit.*, p. 81-82.
38. André Bernard, *op. cit.*, p. 122.
39. Frédéric Boily, «Le Parti libéral du Québec et l'émergence du centre droit (1960-1976)», *Bulletin d'histoire politique*, vol. 21, no. 1, été 2012, p. 150-160.
40. André Bernard, *op. cit.*, p. 124.
41. Réjean Pelletier, «L'évolution du système de partis au Québec: un bipartisme tenace», dans Réjean Pelletier (dir.), *Les partis politiques québécois dans la tourmente. Mieux comprendre et évaluer leur rôle*, Québec, PUL, 2012, p. 19-40.
42. Paul-André Linteau et al., *op. cit.*, p. 719.
43. Voir la biographie des élus dans Camil Samson et le défi créditiste, *op. cit.*, p. 155-191.
44. Michel Corbeil, «Ci-gît le parti politique du monde rural», *Le Soleil*, 22 décembre 2012, p. 21.
45. Vincent Lemieux, *op. cit.*, p. 84.
46. Réjean Pelletier, *loc. cit.*, p. 32.
47. Louis Tardivel, «Éditorial, Gauche ou droite», *L'Ordre nouveau*, janvier et février 1971, no. 3, p. 4-5.
48. Camil Samson, *op. cit.*, p. 8.
49. *Ibid.*, p. 17.
50. Xavier Gélinas, «René Jutras et le Ralliement national: un nationalisme de transition», dans Frédéric Boily et Donald Ipperciel (dir.), *D'une nation à l'autre: Discours nationaux au Canada*, Québec, PUL, 2001, p. 15-34.
51. «Une vision. Un plan. Une parole. Un plan A pour le Québec». www.adqaction.com, 2007, p. 4.
52. Frédéric Boily, «L'Action démocratique du Québec: si près, si loin du pouvoir», *Les partis politiques québécois dans la tourmente. Mieux comprendre et évaluer leur rôle*, dans Réjean Pelletier (dir.), *op. cit.*, p. 301-332.
53. Philippe Teisceira-Lessard, «La CAQ ratisse à gauche et à droite», *La Presse.ca*, 24 août 2012, <http://www.lapresse.ca/actualites/elections-quebec-2012/201208/24/01-4567768-la-caq-ratisse-a-gauche-et-a-droite.php>.
54. Jean-Luc Lavallée, «Legault: Hydro-Québec et la Caisse de dépôt sur la sellette», <http://argent.canoe.ca/nouvelles/affaires/legault-hydro-quebec-caisse-depot-sur-sellette-24082012>.
55. Fabien Roy, *op. cit.*, p. 185.
56. Olivier Parent, «"Tolérance zéro", dit Legault», *Le Soleil*, 18 août 2013, p. 5.
57. Josée Legault, «Au royaume des ni-ni», *Voir*, 15 décembre 2011, <http://voir.ca/chroniques/voix-publique/2011/12/14/au-royaume-des-ni-ni/>.